



Bursary for post-secondary studies in French

What is it?

- This bursary helps NWT students (25 years and under) who are doing their post-secondary studies in French in a Canadian institution.
- The bursary is \$1,000 per semester, up to a maximum of \$2,000 per school year.
- These bursaries are administered by the Department of Education, Culture and Employment.
- There is a limited number of bursaries per semester.
- First-time applicants will have priority.

What are the deadlines to apply?

- For the Fall semester, August 1st
- For the Winter semester, December 1st
- For the Spring/Summer semester, April 1st

What are the requirements?

To be eligible, you must:

- Have attended a NWT school for at least 5 years
- Be a NWT high school graduate
- Be enrolled fulltime at a post-secondary institution in Canada
- Pass a minimum of 4 courses that semester, 3 of which must be in French

Who to contact for more information?

- Contact Caroline Roux, Curriculum Development and Student Assessment Division
- Send completed application to:

Caroline Roux
Curriculum Development and Student Assessment (CDSA)
Department of Education, Culture and Employment
2nd Floor, Lahm Ridge Tower
PO Box 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9
Tel: 867-767-9342 ext. 71293
caroline_roux@gov.nt.ca



Bourses d'études post-secondaires en français

Renseignements généraux

Ces bourses d'études permettent aux finissants des Territoires du Nord-Ouest, âgés de 25 ans ou moins, qui souhaitent poursuivre leurs études post-secondaires en français au Canada de contribuer au défraiement d'une partie des coûts associés aux études. La division de l'Enseignement et de l'apprentissage du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation gère ces bourses. Il y a un nombre limité des bourses attribuées par semestre. Ceux qui appliquent pour la première fois auront priorité.

Montant de la bourse

Le montant maximum de la bourse est 1 000\$ par session d'études à temps-plein. Le montant maximum qu'un(e) étudiant(e) peut recevoir au cours d'une année scolaire est de 2 000\$ (soit pour 2 sessions à temps-plein au cours de l'année).

Dates limites pour faire application

Session d'automne : 1^{er} août
Session d'hiver : 1^{er} décembre
Session du printemps/été : 1^{er} avril

Critères d'admission :

1. Avoir fréquenté une école des Territoires du Nord-Ouest pendant au moins 5 ans.
2. Être titulaire d'un diplôme d'étude secondaire des Territoires du Nord-Ouest.
3. Être inscrit(e) à temps-plein dans un établissement post-secondaire (études universitaires, collégiales et techniques).
4. Réussir au moins quatre cours dans le semestre dont un minimum de trois cours en français.

Personne-contact :

Pour plus d'information, communiquez avec

Caroline Roux
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
2e étage, Tour Lahm Ridge
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-767-9342, poste 71293
Courriel : caroline_roux@gov.nt.ca



Bourse d'études post-secondaires en français

Formulaire d'application

Information sur le candidat

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse Postale:

Téléphone: _____ Courriel: _____

Information sur le programme d'études

Nom de l'établissement d'enseignement: _____

Le programme d'études: _____

Cochez le (les) semestre (s) pour lequel/lesquels vous postulez:

- Automne
- Hiver
- Printemps
- Été

Joignez une copie de votre lettre d'admission de l'établissement post-secondaire où vous allez débiter vos études **OU** un relevé de notes indiquant que vous retournerez dans cet établissement au prochain semestre.

Faites parvenir vos documents par la poste ou par courriel à

Caroline Roux
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
2e étage, Tour Lahm Ridge
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-767-9342, poste 71293
Courriel : caroline_roux@gov.nt.ca